

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal le 16 mars 2011

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3748-2011

**Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020 du Distributeur
Demande de l'Union des consommateurs de reconnaître le statut d'expert de M.
Co Pham**

Chère consoeur,

La présente lettre fait suite à la décision procédurale D-2011-011, rendue le 1^{er} février 2011, et par laquelle la Régie a reconnu l'Union des consommateurs à titre d'intervenante dans le dossier en rubrique. En conformité avec cette décision et conformément aux dispositions prévues à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, l'Union des consommateurs demande à la Régie de reconnaître le statut d'expert en *Planification et Fiabilité énergétique* de M. Co Pham. Tel qu'indiqué au CV de M. Pham joint à la présente, la Régie a déjà reconnu à M. Pham le titre d'expert en *Planification et Fiabilité énergétique* lors de son examen des Plans d'approvisionnements antérieurs du Distributeur (dossier R-3648-2007, phases 1 et 2 et R-3550-2004).

1. Nom et coordonnées :

Nom : Co Pham
Coordonnées: 329 avenue Devon
Ville Mont-Royal (Québec) H3R 1B8
Tél. : (514) 345-8772
Adresse électronique : co.pham.montreal@gmail.com

2. Description du besoin pour l'expertise en relation avec l'intérêt du participant :

Le Plan d'approvisionnement 2011-2020 du Distributeur a des impacts certains sur les consommateurs résidentiels que représente UC.

UC désire avoir recours aux services d'un expert pour obtenir des opinions indépendantes et recommandations sur les sujets hautement techniques décrits ci-après et contribuer par ces faits aux délibérations de la Régie dans ce dossier.

3. **Mandat et qualification demandée pour le témoin expert :**

Mandat :

Le mandat de M. Co Pham couvrira les sujets suivants :

- 1) Examiner les stratégies d'approvisionnement et de revente des surplus énergétiques, ainsi que les objectifs et modalités du projet d'entente globale de modulation (HQD-1, Doc 1, sections 4 et 6) proposés par le Distributeur et fournir des recommandations pertinentes à la Régie ;
- 2) Évaluer le niveau de flexibilité des moyens de gestion proposés en fonction de divers scénarios d'évolution de la demande, les stratégies du Distributeur pour la disposition des surplus énergétiques et la satisfaction des besoins en puissance ainsi que les impacts des moyens de gestion proposés ou disponibles sur les coûts d'approvisionnement qui seront supportés par les consommateurs;

Dans le cadre de ce mandat, M. Co Pham participera à la préparation de demandes de renseignements, rédigera un rapport d'expert, répondra aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants le cas échéant, et fournira, outre ses conclusions, des recommandations sur les sujets relevant de son expertise.

Qualification demandée:

- Expertise reconnue en matière de Planification et Fiabilité énergétique

4. **Copie du curriculum vitae du témoin expert:**

Le curriculum vitae de M. Pham est joint à la présente.

5. **Justification de la rémunération demandée pour le témoin expert:**

Tel qu'il est indiqué à la page 9 du *Guide de paiement des frais des intervenants 2009*, UC demande une rémunération au taux horaire de 250 \$ pour M. Co Pham, soit le taux prévu pour les témoins-experts. Ce niveau de rémunération lui a été accordé lors de dossiers précédents.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

p.j.
c.c. Me Éric Fraser (HQD)
M. J.-F. Blain (UC)
Co Pham
Intervenants (liste courriel)